

Vitesse et chantiers

OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE

8 au 14 juin 2026



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



ONC vitesse et chantiers routiers

SENSIBILISATION ET OPÉRATIONS AUX QUATRE COINS DE LA PROVINCE

Montréal, le 8 juin 2026 – L'Opération nationale concertée (ONC) vitesse et chantiers routiers, qui se tiendra du 8 au 14 juin prochain, est organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de Blainville et la Société de l'assurance automobile du Québec. Elle vise à sensibiliser et conscientiser les conducteurs aux risques liés à la vitesse pour l'ensemble des usagers du réseau routier.

Aux quatre coins de la province, les policiers interviendront de façon intensive auprès des conducteurs qui contreviennent au *Code de la sécurité routière*, et plus particulièrement à l'égard des comportements reliés à la vitesse, entre autres sur les chantiers routiers.

Le respect des limites de vitesse est primordial pour assurer la sécurité de tous les usagers de la route. Cela est d'autant plus important avec le retour du beau temps, qui coïncide avec celui des usagers vulnérables sur le réseau routier, dont les piétons, les cyclistes et les motocyclistes. Il en va de même pour la reprise des chantiers qui entraîne une présence accrue de travailleurs et de signaleurs aux abords de ceux-ci.

Respecter les limites de vitesse, ça va de soi!

La vitesse est encore l'une des principales causes de collisions sur la route au Québec. Selon certaines études, une diminution de la vitesse moyenne de circulation de 5 km/h permettrait de réduire annuellement de 15 % le nombre de collisions. À titre d'exemple :

- ✓ 12 décès en moins pour une réduction de 1 km/h
- ✓ 60 décès en moins pour une réduction de 5 km/h
- ✓ 120 décès en moins pour une réduction de 10 km/h



Les données sont basées sur un total de 400 décès.

Si chaque conducteur réduisait sa vitesse moyenne, le nombre de blessures et de décès sur les routes du Québec diminuerait considérablement.

La vitesse est au cœur des priorités de la SAAQ et des organisations policières puisqu'elle demeure l'une des principales causes de décès et de blessures sur la route. En collaboration avec ses partenaires, la SAAQ poursuit donc ses efforts de sensibilisation.

Le déploiement de l'opération Vitesse se poursuivra cette année sous le thème « **On est tous responsables de notre conduite** ». L'angle choisi vise à responsabiliser les conducteurs et à leur rappeler qu'ils peuvent faire partie de la solution et contribuer à l'amélioration du bilan routier en respectant les limites de vitesse. Modifier son comportement est l'élément clé d'une conduite sécuritaire et chacun a le pouvoir de sauver des vies !

-30-



Police Terrebonne (médias)

Section affaires publiques
1004, avenue Gabrielle-Roy, Terrebonne (Québec) J6Y 0P2
Tél. : 450 492-3627
police.medias@ville.terrebonne.qc.ca